

**MAIRIE DE
VALFLEURY**

1, Place de la Mairie
42320 VALFLEURY

Téléphone 04 77 20 77 01

FAX 04 77 20 78 59

E-Mail : mairie-de-valfleury@wanadoo.fr

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022

Le douze juillet deux mille vingt-deux, à vingt heures, les membres composant le conseil municipal de Valfleury, régulièrement convoqués le 7/7/22, se sont réunis en mairie de Valfleury, sous la présidence de Denis LAURENT, Maire. Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : Denis LAURENT, Daniel BROSSE, Sonia VOUZELAUD, Claude BRUYAS, Elodie LAURENT, Jeannine BAYARD, Laurent BLAISE, Amandine GONCALVES, Xavier POULAT, Gilbert BONJOUR

Excusés : Marc BONJOUR, Thierry VIRISSÉL

Soit douze membres présents sur quatorze en exercice.

RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

MARCHE DE TRAVAUX

CHOIX DES ENTREPRISES SUITE A 2EME CONSULTATION

Mr le Maire rappelle le projet de rénovation de la salle polyvalente. Une 1^{ère} consultation d'entreprises a été organisée sous la forme d'un Marché à procédure adaptée. Sur 14 lots, 2 lots (menuiseries intérieures et chambre froide) ayant été déclarés infructueux, une 2^{ème} consultation a été lancée, sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Un avis d'appel public à la concurrence est paru dans le journal « L'Essor affiches » ainsi que dans le « Journal du bâtiment et des travaux publics ». Il a été publié sur le site internet de la commune, affiché à la porte de la mairie et diffusé sur le réseau Iliwap. Enfin, le Dossier de Consultation des Entreprises a été déposé sur le site des marchés publics du Département de la Loire.

La commission communale d'appel d'offres s'est réunie le 22 septembre 2022 pour l'ouverture des plis et le 29 septembre 2022 pour la présentation du rapport d'analyse des offres par la maîtrise d'œuvre et la proposition du choix des entreprises suivant les notes attribuées à chaque candidat. Ce rapport figure en annexe de cette délibération.

La proposition de choix des entreprises est la suivante :

- LOT MENUISERIES INTERIEURES

L'offre de l'entreprise MENUISERIE DES SAPINS est retenue pour un montant de 40 304.46 € HT

- LOT CHAMBRE FROIDE

Aucune offre n'a été reçue. Le lot est déclaré de nouveau infructueux et est sorti du marché. Une consultation directe sera lancée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Mr le Maire à signer les pièces relatives au lot « menuiseries intérieures » ainsi que les actes s'y référant

- autorise Mr le Maire à lancer une consultation directe pour le l'équipement « chambre froide »

EXTENSION DU RESEAU D EAU POTABLE A CREVIEUX CONVENTION AVEC LES HABITANTS

Mr le maire rappelle que lors de sa séance du 14 septembre dernier, le Conseil Municipal avait approuvé la convention passée avec le SIEMLY (Syndicat intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais) concernant l'extension du réseau d'eau potable pour le hameau de Crévieux.

Il est prévu que la commune avancera les frais des travaux. Les habitants de Crévieux lui reverseront ensuite la totalité de ces frais, déduction faite de la participation de la commune de 6 500 €.

Une convention (jointe à cette délibération) entre la commune et les habitants de Crévieux doit être passée afin d'établir les règles de cet accord.

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- Approuvent la convention ci-dessus présentée
- Autorisent Mr le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POINTS PRESENTS A L ORDRE DU JOUR NE DONNANT PAS LIEU A DELIBERATION

- Economies d'énergie à mettre en place pour les mois à venir : plusieurs pistes ont été évoquées :

- l'extinction de l'éclairage sur la place commencera une heure plus tôt le soir et finira ½ heure plus tard le matin. Les nouveaux horaires d'extinction seront : du dimanche au jeudi de 22h30 à 6h00, le vendredi et le samedi soir de 0h30 à 6h00

- étude avec le SIEL :

- pour le remplacement des lampes anciennes générations des candélabres par des lampes à led

- pour la temporalisation à installer pour les lampes des hameaux du Terrier, de la Blanchère et des Plantées

- pour l'installation de panneaux photo-voltaïques sur tous les toits des bâtiments communaux

- pour l'installation d'une VMC dans la classe de maternelle de l'école

- pour le remplacement des lampes anciennes générations à l'école et à la mairie

- baisse de la température à l'intérieur des bâtiments communaux : -1°C à l'école, la cantine et le périscolaire. Maintien d'une température de 20 °C à la mairie, à l'école et à la salle des associations

- Les illuminations de Noël seront maintenues malgré les économies d'énergie à faire, en raison de leur caractère festif

ECOLE

- Le prochain conseil d'école aura lieu le 8 novembre 2022

- Concernant l'appellation de l'école du nom d'Eliane Galland, des demandes de devis d'enseignes sont en cours

- Dans le cadre de la semaine du goût (du 10 au 16 octobre 2022), les élèves de l'école de Valfleury se rendront au Val Gourmand pour y prendre un petit-déjeuner. Les parents sont invités. 72 participants sont prévus. La commune prendra à sa charge les boissons chaudes (1.50 € par personne).

VOIRIE

- La réfection du trottoir devant les anciens bâtiments de l'ADAPEI va avoir lieu les 25 et 26 octobre 2022

- Suite à un terrassement réalisé aux Plantées chez un particulier, du remblai va être étalé sur le chemin de la Côte Barou

- Les employés du service technique font la semaine de 4 jours depuis le 1^{er} octobre 2022. Ils travaillent en alternance les lundis et les vendredis

- Des nids de poules ont été rebouchés avec du point à temps et une dameuse

- Le broyeur d'accotement a été passé sur les chemins non goudronnés

- Un élagage en hauteur avec l'épareuse est prévu prochainement

- Un suivi des fossés a été réalisé

- Afin d'éviter les inondations, il a été demandé une estimation à St Etienne Métropole, pour l'installation d'une grille, rue de la Tour

- Un marquage au sol de places de parking va être réalisé sur le chemin des Plantées et sur le chemin des Tilleuls, au Mont
- Les travaux à prévoir pour le programme de voirie 2023 sont en cours de recensement

BATIMENTS COMMUNAUX

- Les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente ont débuté. Les démolitions prévues ont été réalisées, toutes les cloisons intérieures ont été enlevées. Le chantier avance bien.
Le Conseil a choisi les coloris de carrelage : le fond sera en « bianco » avec des motifs en « gris néro ». La faïence sera en « swing blanco ». Dans la partie lavabo une frise en « vague blanco » sera ajoutée (si la plus-value de prix n'est pas excessive).
Le bardage extérieur sera en « autoclave marron » avec des joints étroits

COMMUNICATION

- Le bulletin municipal est en cours d'élaboration
- Le conseil consultatif des associations va se réunir pour une présentation des actions de la médiation numérique par Sarah Macardier

DIVERS

- Un dossier d'information sur l'antenne de téléphonie mobile du Rey est disponible en mairie
- Une habitante du Terrier signale que la vitesse de circulation des véhicules est excessive dans ce hameau et que la traversée aux passages piétons et en sortie de hameau est dangereuse. Elle souhaiterait une limitation de vitesse à 30km/h, l'installation d'un dos d'âne et d'un miroir. Si le Conseil a bien conscience de ces difficultés, il est rappelé que ce hameau ne se trouvant pas en agglomération, il n'est pas de la compétence de la commune mais de St Etienne Métropole. Mr le Maire va transmettre la demande
- Une première expertise a eu lieu concernant l'humidité présente dans le mur de la maison Fara, rue de la Tour. Les experts ont décidé de convoquer à un prochain rendez-vous tous les intervenants concernés, de près ou de loin, dans cette opération. A leur avis, les conjoints Fara ne pourront pas vendre leur bien avant au moins six mois, le temps de résoudre le problème
- Deux poteaux d'incendie supplémentaires vont être installés à proximité de la salle polyvalente. Leur coût sera pris en charge à 80 % par le SIEMLY et à 20 % par St Etienne Métropole
- Le SIPG (Syndicat intercommunal du Pays du Gier) a approuvé l'Avant Projet Sommaire des travaux de réhabilitation du centre nautique. Le marché est réparti en une tranche ferme et plusieurs tranches optionnelles dont la réalisation dépendra de l'évolution des prix. Différents dispositifs d'économies d'énergie sont prévus
- Le SIPG fêtera ses 35 ans le 15 octobre 2022

- Le repas de fin d'année du CCAS aura lieu cette année au Val Gourmand (la salle polyvalente étant en travaux). Un magicien assurera l'animation. Des colis ou des dons à des associations sont prévus pour les personnes de plus de 69 ans qui ne souhaitent pas venir au repas. Les repas ont un coût de 30 €/personne et les colis de 25 €/personne

- Une famille ukrainienne devrait arriver à Valfleury prochainement. Elle sera hébergée chez les Pères Lazaristes. Les enfants iront à l'école de Valfleury. Le CCAS est en train de recenser les besoins

- Une cérémonie va être organisée le 18/11/22 pour fêter le départ de Michel Maisonnette, ancien maire et de Denis Fayolle, Gisèle Fayolle et Coralie Vautrin, anciens employés communaux. Cette cérémonie avait déjà été reportée en raison de la crise sanitaire

- La commémoration du 11 novembre aura lieu le vendredi 11 novembre à 11 devant le monument aux morts. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié. Une invitation sera distribuée aux élèves de l'école

- A partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages pourront être triés : pots de yaourts, film alimentaire, emballage en polystyrène, etc. L'objectif de St Etienne Métropole est de passer de 126 000 T de déchets enfouis en 2020 à 26 000 T en 2030.

Dans cet objectif SEM a le projet de distribuer des bacs de compostage aux particuliers.